

II. OBJET DES CONTRIBUTIONS

En ce qui a trait aux programmes à l'intention des particuliers, les contributions ont pour objet:

- *d'aider des universitaires et étudiants au doctorat à entreprendre des études sur le Canada en contribuant à défrayer leurs coûts de transport par avion, en leur versant une indemnité forfaitaire hebdomadaire ou mensuel pour la durée de leur séjour d'étude au Canada et, dans certains cas, en incluant une allocation pour leurs frais de recherche dans leur pays et/ou au Canada.*

Dans le cas des programmes à l'intention des institutions, les contributions ont pour objet:

- *d'aider les établissements d'enseignement supérieur à:*
 - participer à des travaux de recherche et à des publications sur le Canada;
 - créer des programmes d'études canadiennes;
 - augmenter leur collection de livres canadiens afin de favoriser l'enseignement et la recherche sur le Canada;
- *d'encourager les maisons d'édition étrangères à publier des ouvrages savants sur le Canada dans leur langue nationale (pour l'instant, cette aide n'est offerte qu'au Japon);*
- *de soutenir les associations étrangères d'études canadiennes dans leurs efforts de promotion et de développement de l'étude sur le Canada, en particulier lors de colloques et de congrès.*

III. PROCÉDURES DE DEMANDE ET DE SÉLECTION

Les demandes (sauf celles présentées dans le cadre du **Programme d'aide aux conférenciers des congrès d'études canadiennes**) doivent être soumises à l'**ambassade ou au haut-commissariat du Canada dans le pays de résidence des candidats**, accompagnées des pièces justificatives et rédigées dans l'une des deux langues officielles du Canada, soit le français ou l'anglais.